



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Direction  
des services  
administratifs  
et financiers

Paris, le **28 JUL. 2011**

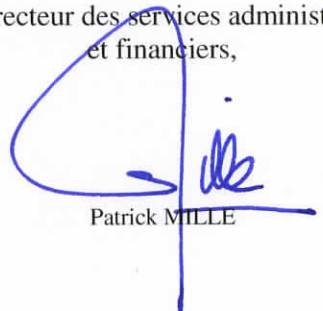
Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister, en votre qualité de représentant du personnel à la réunion du comité technique paritaire des directions départementales interministérielles, le **jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 9 h 30**, 32, rue de Babylone – Paris 7<sup>e</sup> (salle de la Chapelle), sous la présidence de M. Serge Lasvignes, Secrétaire général du Gouvernement.

L'ordre du jour de cette réunion est joint à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

le Directeur des services administratifs  
et financiers,



Patrick MILLE

Direction  
des services  
administratifs  
et financiers

**Comité technique paritaire des directions départementales interministérielles**

**Réunion du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011  
à 9 h 30**

**Salle de la Chapelle  
32, rue de Babylone  
75007 PARIS**

---

**ORDRE DU JOUR**

Sont inscrits à l'ordre du jour, les points suivants :

- 1) Approbation du procès-verbal du comité technique paritaire du 17 mars 2011.
- 2) Textes soumis pour avis :
  - arrêté relatif aux modalités d'organisation de l'évaluation des agents de l'Etat affectés dans les directions départementales interministérielles.
- 3) Point d'information :
  - création des services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication (SIDSIC).